

Arrêté concernant la reconnaissance officielle des armoiries des districts et des communes

du 06.07.1943 (version entrée en vigueur le 06.07.1943)

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg

Vu la loi fédérale du 5 juin 1931 pour la protection des armoiries publiques et d'autres signes publics et l'ordonnance d'exécution du 5 janvier 1932;

Vu l'«Armorial des communes et des districts du canton de Fribourg», édition 1943;

Sur la proposition de la Direction des communes et des paroisses,

Arrête:

Art. 1

¹ Les armoiries choisies et fixées dans l'«Armorial des communes et des districts du canton de Fribourg» ¹⁾, publié par Hubert de Vevey, avec l'approbation de la Direction des communes et paroisses ²⁾, et édité en 1943, sont reconnues comme armoiries officielles des communes et des districts.

Art. 2

¹ Ces armoiries ne peuvent être modifiées sans l'assentiment du Conseil d'Etat. ³⁾

Art. 3

¹ Elles jouissent de la protection juridique conformément à la loi fédérale pour la protection des armoiries publiques et d'autres signes publics du 5 juin 1931.

¹⁾ L'Armorial peut être consulté à la Bibliothèque cantonale et universitaire ou aux Archives de l'Etat.

²⁾ Actuellement: Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.

³⁾ Les modifications des armoiries et les nouvelles armoiries communales peuvent être consultées auprès des Archives de l'Etat.

Art. 4

¹ Les communes sont invitées à veiller à ce qu'il ne soit fait aucun usage abusif de leurs armoiries, dans le sens de la loi précitée, et, à cet effet, elles prendront toutes mesures utiles en vue de réprimer tout usage abusif.

Art. 5

¹ Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle, imprimé en livrets et inséré au Bulletin des lois.

Tableau des modifications – Par date d'adoption

Adoption	Élément touché	Type de modification	Entrée en vigueur	Source (ROF depuis 2002)
06.07.1943	Acte	acte de base	06.07.1943	BL/AGS 1943 f 82 / d 86

Tableau des modifications – Par article

Élément touché	Type de modification	Adoption	Entrée en vigueur	Source (ROF depuis 2002)
Acte	acte de base	06.07.1943	06.07.1943	BL/AGS 1943 f 82 / d 86